



Passeport a faire pour un mineur, parents non mariés et sépararés

Par **kittycat**, le **20/05/2009** à **12:10**

Bonjour,
je dois faire un passeport pour ma fille mineure, je suis séparée de son père depuis 9 ans, nous n'étions pas mariée, et il a reconnu ma fille, et ma fille porte son nom, pour établir ce passeport ou autres documents administratifs, faut-il l'accord du père?
merci de la réponse.